



RESE 17 - Régie des Eaux de
Charente-Maritime
Service Achats

MARCHÉ PUBLIC
MARCHÉ DE SERVICES

Marché de maîtrise d'œuvre Agence RESE d'Aigrefeuille d'Aunis - Travaux de réhabilitation

Règlement d'appel public à candidatures (RAPC)

Consultation n°

2023-0029-01

Date limite de remise des plis

09 / 02 / 2024 à 12 heures

1. OBJET DU CONTRAT

■ Acheteur :

RESE 17 - Régie des Eaux de Charente-Maritime

Service Achats

Représentant : SUEUR Christophe Président

Adresse :

131 cours Genêt

CS 30551

Saintes

17119 SAINTES Cedex

La personne en charge du dossier est : Thierry VAN DE KEERE RESPONSABLE ACHATS

■ Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **MAPA - Marché de maîtrise d'œuvre Agence RESE d'Aigrefeuille d'Aunis / SEMDAS - Travaux de réhabilitation**

Travaux de réhabilitation -

- *Mission de base : DIA/ESQ (dont mesurage de l'existant et diagnostic structure), APS, APD, PRO, DCE, ACT, EXE partiel (synthèse uniquement), VISA, DET, AOR*

- *Mission complémentaire : OPC, CSSI*

Le groupement devra présenter les compétences suivantes :

- *Architecture*

- *Economie de la construction*

- *Structure*

- *Fluides*

- *Thermique*

- *OPC*

L'architecte sera le mandataire du groupement.

Code CPV	Libellé CPV
45410000-4	Travaux de plâtrerie
45454100-5	Travaux de réfection
Autres – Réhabilitation bâtiment	

■ Caractéristiques principales du contrat :

	Objet du contrat	MAPA - Marché de maîtrise d'œuvre Agence RESE d'Aigrefeuille d'Aunis / SEMDAS - Travaux de réhabilitation
	Acheteur	RESE 17 - Régie des Eaux de Charente-Maritime
	Type de contrat	Marché ordinaire de services
	Structure	Lot unique
	Lieu d'exécution	Agence RESE à Aigrefeuille d'Aunis 17290
	Délai	6 Mois à compter de février 2024 à titre indicatif
	Développement durable	Clause environnementale
	Pénalités de retard	$P = V \times R / 3000$
	Variation des prix	Fermes
	Nature des prix	Prix forfaitaires

■ **Allotissement :**

La consultation n'est pas décomposée en lots.

■ **Dossier de candidature**

Le dossier de candidature de l'acheteur contient les documents suivants :

- Déclaration du candidat (DC2)
- Lettre de candidature (DC1)
- RAPC
- RC
- Annexes
- Programme

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCÉDURE

■ **Procédure de passation :**

Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées, R2172-1 et suivants - Code de la commande publique).

■ **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

Conformément aux articles L1220-1 à L1220-3 du Code de la Commande publique et à l'arrêt du Conseil d'État n°436532 du 08/10/2020, si l'étude des offres démontre que plusieurs personnes morales différentes, qui constituent en principe des opérateurs économiques distincts, n'ont pas d'autonomie commerciale, résultant notamment des liens étroits entre leurs actionnaires ou leurs dirigeants, qui peut se manifester par l'absence totale ou partielle de moyens distincts ou la similarité de leurs offres pour un même lot, alors ces personnes morales seront regardées comme un seul et même soumissionnaire et seule sera retenue la dernière réponse déposée (article R2151-6 du Code de la commande publique).

Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité. Tous les groupements constitués des mêmes opérateurs économiques permutant leur responsabilité seront considérés comme un seul et même soumissionnaire.

■ **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>.

■ **Négociations :**

L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations dans les conditions suivantes :

Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat ni les critères de sélection.

Elles seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. A l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un dernier classement.

Toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

3. PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

■ Modalités de remise des candidatures :

Les candidatures doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la candidature qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Contact : Marchés Sécurisés

Les candidatures doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

■ Contenu des plis :

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
----------	------------

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant présenté le candidat devra joindre :

- Les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

4. JUGEMENTS DES CANDIDATURES

Les candidatures sont analysées et sélectionnées en fonction des critères suivants :

Critère	Complément
TECHNIQUE	60%
PRIX	40%

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur <https://www.marches-securises.fr/>. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

■ Voies et délais de recours

Les recours ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours doivent être adressés à :

Tribunal administratif de Poitiers
Hôtel Gilbert
15 rue Blossac
CS 80541
Poitiers
86020 Poitiers Cedex
Téléphone : 05 49 60 79 19
Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr
Télécopie : 05 49 60 68 09
Site internet : poitiers.tribunal-administratif.fr



Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

[Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Legifrance)

[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)

[Médiateur des entreprises](#)

[CCAG Maîtrise d'œuvre du 30 mars 2021](#)